LA VIE ET LES ŒUVRES DE GUILLAUME COQUILLART

PAR

JEAN DÉRENS

Parmi les poètes de la fin du xve siècle, Guillaume Coquillart est l'un des plus méconnus. Son œuvre, intéressante à plus d'un titre, méritait une étude. Il fallait déterminer les raisons du succès dont il a joui tout au long du xvie siècle, comme l'atteste le grand nombre d'éditions de ses œuvres que nous avons conservé.

PREMIÈRE PARTIE

LA VIE

La vie de Guillaume Coquillart n'a fait jusqu'à ce jour l'objet que de quelques études. Les deux derniers éditeurs de ses œuvres, Prosper Tarbé et Charles

d'Héricault, ont rédigé l'un et l'autre une biographie du poète.

Mais ces travaux, qui introduisaient un certain nombre de faits nouveaux, reposaient sur une confusion de personnes : les deux éditeurs ne faisaient qu'un seul personnage de deux hommes qui avaient porté le nom de Guillaume Coquillart, le père et le fils. Cette confusion devait se révéler fort gênante pour la compréhension et l'interprétation du texte : Tarbé et d'Héricault ont estimé que ces poésies avaient été écrites par un homme de soixante ans environ, vivant à Reims, et écrivant pour ses compatriotes. Ils ont vu dans ces œuvres, qui sont un divertissement d'étudiant, la satire véhémente d'un homme de cœur contre les malheurs et les abus de son temps.

Charles d'Héricault a reconnu un certain nombre d'allusions à Paris, mais il n'en a pas tiré de conclusions touchant le public de ces poésies. Il apparaît pourtant que ce public était un public parisien. En outre, les éditions en ont toutes été données à Paris, à l'exception des cinq éditions lyonnaises tardives, imprimés à une époque où ces poésies, défigurées par un grand

nombre de fautes, ne devaient plus être comprises que partiellement.

Gaston Paris devait dénoncer la confusion de personnes; il faut distinguer

deux Guillaume Coquillart : le père, qui a exercé les fonctions de procureur fiscal, et le fils — le poète — qui devait devenir chanoine, chantre puis official de l'église Notre-Dame de Reims.

Le père, né vers 1421, était devenu un grand personnage de la ville de Reims, au prix d'une activité infatigable. Il apparaît pour la dernière fois le 31 mars 1491, et dut mourir peu après. Il est l'auteur de la traduction de la Guerre des Juifs de Flavius Josèphe. Deux textes copiés de sa main nous sont également parvenus : un extrait du Speculum historiale de Vincent de Beauvais, le Libellus de diversitatibus gentium, et le traité De infelicitate principum de Pogge.

Il rédigea aussi les Vers dits au roi par la pucelle en l'honneur de Charles VIII, lors de son sacre à Reims. On peut même se demander si l'ensemble des Petites pièces ne doit pas lui être attribué. Leur versification et leur vocabulaire, les faits auxquels elles se rapportent semblent justifier cette attribution.

Nous ignorons la date de naissance de Guillaume Coquillart, le fils. Auguste Longnon a retrouvé, dans les archives de la Faculté de décret de Paris, deux textes qui mettent en scène un Guillaume Coquillart, maître ès arts, reçu bachelier en droit canon le jeudi 18 décembre 1478 et lisant le premier livre des Décrétales pendant l'année 1478-1479. On ne trouve pas d'autre trace de ses études. En 1482, il était licencié en décret; si l'on en croit son épitaphe, il obtint même le grade de docteur en droit canon. Le 28 mai 1481, Guillaume était reçu avocat au Châtelet. En juin 1482, il est nommé chanoine de l'église de Reims à la cinquante-septième prébende; mais il semble qu'il ne soit revenu s'installer à Reims qu'après le décès de son père, aux environs de l'année 1493. Dès lors, il prend part à la vie du chapitre : en 1494, il est nommé chantre et peu après official.

Il ne participe qu'occasionnellement aux activités municipales. On ne le voit siéger qu'aux réunions les plus solennelles du conseil de ville. Il s'occupe, en 1498, des festivités préparées pour le sacre de Louis XII; c'est sans doute à cette occasion qu'il rédige le Blason des armes et des dames. En 1504, il est nommé juge et commissaire sur le fait des aides accordées par le roi à la ville. Il meurt le 2 mai 1510.

DEUXIÈME PARTIE

LES ŒUVRES

Certaines pièces peuvent être sans aucun doute attribuées à Guillaume Coquillart; pour d'autres, la discussion est possible. Le Plaidoyé et l'Enqueste d'entre la Simple et la Rusée constituent deux moments d'un procès au cours duquel deux femmes, la Simple et la Rusée, se disputent la possession de leur ami, le Mignon. Ces pièces, qui datent de 1478 et 1479, sont un divertissement de collège composé à l'intention des maîtres et des condisciples du poète. Ce procès a sans doute été le sujet d'autres textes que nous n'avons pas conservés. Notamment, il nous manque la Litiscontestation, qui est annoncée

à la fin du *Plaidoyé* pour le samedi suivant. Au début de l'*Enqueste* on retrouve une mention de cette *Litiscontestation* et de l'appointement du juge qui l'a terminée.

Les *Droitz nouveaulx*, composés en 1480, sont aussi un divertissement de collège : le poète, fort de son expérience de lecteur des *Décrétales*, vient présenter une longue leçon de droit. Cette pièce, divisée en deux parties d'égale lon-

gueur, a dû être présentée en deux fois.

Ces trois poésies sont l'œuvre d'un étudiant tout imbu de ses connaissances juridiques. Elles sont remplies de citations latines et de termes techniques, employés en connaissance de cause. Cet appareil juridique s'applique à une matière qui est toujours grivoise ou scabreuse. Le vocabulaire est populaire, imagé, souvent grossier.

Le Monologue de la botte de foing est sans doute l'œuvre la plus réussie de Coquillart; cette pièce a donné lieu à de nombreuses imitations. On ne peut pas la dater précisément, mais elle semble de peu postérieure aux Droitz nou-

veaulx.

Le Blason des armes et des dames a été composé à l'occasion du sacre de Louis XII en 1498. C'est une poésie officielle, d'un ton un peu moins libre que

les autres pièces de Coquillart.

Galiot du Pré, dans son édition de 1532, a ajouté à ces œuvres deux monologues, repris ensuite par tous les éditeurs suivants : le Monologue du puys et le Monologue des perrucques ou du gendarme cassé. Le Monologue du puys est un pastiche du Monologue de la botte de foing, assez mal venu. La versification est aberrante et de nombreux vers ne riment pas, enfin la pièce n'est pas écrite à rime continue : ceci rend l'attribution à Coquillart très douteuse. Il en va de même pour le Monologue du gendarme cassé qui est écrit sur un seul schéma et qui ne comporte pas de lacunes. Cette pièce semble assez nettement postérieure aux œuvres de Coquillart.

En revanche dans les Monologues de la gouttière et du baing, conservés par une copie du xviiie siècle, on retrouve la versification et le style de Coquil-

lart.

Les Petites pièces semblent être l'œuvre du père de notre poète.

ÉDITION

L'édition a été faite d'après les textes imprimés du xvie siècle. Le texte de base choisi pour chaque pièce est la plus ancienne édition de cette pièce : pour l'Enqueste et le Plaidoyé l'édition de Caillaut; pour les Droitz nouveaulx, le Blason, le Monologue Coquillart et les Petites pièces la première édition de la veuve Trepperel. Pour les Monologues du puys et des perrucques, l'édition de Galiot du Pré. Les Monologues de la gouttière et du baing sont repris sur une copie manuscrite faite au XVIIIe siècle.

On a relevé les variantes de Pierre Le Caron (*Plaidoyé*, *Enqueste*), de Jehan Janot et de Galiot du Pré. Ces textes sont, en effet, avec l'édition de la veuve Trepperel, la tête de toutes les éditions postérieures. Le relevé des variantes a permis

d'apporter certaines corrections au texte de base.

CONCLUSION

Les poésies de Guillaume Coquillart sont extrêmement intéressantes du point de vue de la langue : elles présentent en effet un grand nombre de termes et de locutions populaires.

Il ne faudrait pourtant pas voir en elles un simple document linguistique. Coquillart joue sur les mots, oppose le terme savant au terme populaire : audelà de la signification du mot, il a le sentiment de sa valeur expressive, et il parvient à nous la rendre sensible. C'est cela qui donne à ses œuvres leur relief et leur agrément, et c'est cela qui les distingue des œuvres de ses contemporains.